

Patrimoine des Français : où vous situez-vous ?

Publié le 27 mai 2026 · Temps de lecture : 5 minutes · Par Thomas Giraud, Conseiller en Gestion de Patrimoine (CIF)

Que possèdent vraiment les Français ? L'INSEE vient de livrer la photographie la plus récente du patrimoine des ménages, et elle réserve plusieurs surprises, à commencer par l'écart spectaculaire entre la moyenne et la réalité de la moitié des foyers. Voici les chiffres qui comptent, et surtout ce qu'ils signifient pour votre propre stratégie patrimoniale.

Moyenne ou médiane : le premier piège de lecture

Début 2024, le patrimoine brut moyen des ménages français atteint 374 900 €. Impressionnant. Et trompeur. Car la moyenne est tirée vers le haut par les très hauts patrimoines : le patrimoine brut **médian**, celui qui coupe la population en deux, s'établit à 205 100 €. Et une fois les dettes déduites, le patrimoine **net médian** tombe à 148 100 €. Autrement dit : la moitié des ménages français possède, dettes déduites, moins de 150 000 €. Quand vous lisez « le patrimoine des Français », demandez toujours : moyenne ou médiane, brut ou net ? Les quatre réponses racontent des histoires très différentes.¹

¹ INSEE, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2023-2024 — Insee Focus n° 371, « Les montants de patrimoine détenus par les ménages en 2024 ».

Indicateur (ménages, début 2024)	Montant
Patrimoine brut moyen	374 900 €
Patrimoine brut médian	205 100 €
Patrimoine net médian (dettes déduites)	148 100 €

(Source : INSEE, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2023-2024.)

Les seuils qui situent chacun

Les déciles de l'INSEE permettent à chacun de se positionner. Début 2024, il faut 857 700 € de patrimoine brut pour entrer dans les 10 % des ménages les mieux dotés, environ 1,27 M€ pour rejoindre les 5 %, et 3 020 900 € pour franchir la porte du fameux « 1 % ». La concentration est réelle : les 10 % les mieux dotés détiennent 48 % du patrimoine total des ménages, et le 1 % le plus riche en détient à lui seul 15 %. Cette concentration s'est d'ailleurs accentuée : l'indice de Gini du patrimoine (qui mesure les inégalités) est passé de 0,638 en 2018 à 0,652 en 2024.¹

¹ INSEE, « Distribution du patrimoine des ménages » : déciles et seuils 2024.

Pour faire partie des...	Patrimoine brut minimal
10 % des ménages les mieux dotés	857 700 €
5 % des ménages les mieux dotés	1 268 200 €
1 % des ménages les mieux dotés	3 020 900 €

(Source : INSEE, données début 2024.)

De quoi le patrimoine français est-il fait ?

La réponse tient en un mot : de pierre. L'immobilier représente 61 % du patrimoine brut des ménages, contre 22 % pour le patrimoine financier (livrets, assurance-vie, titres), 11 % pour le patrimoine professionnel et 6 % pour les biens durables. L'endettement, lui, pèse 13 % du patrimoine brut. Cette domination de l'immobilier est une spécificité bien française et, du point de vue du conseil patrimonial, un point de vigilance : un patrimoine concentré sur un seul actif, difficile à vendre par appartements, est un patrimoine peu liquide et peu diversifié.¹

¹ INSEE Résultats, « Patrimoine et endettement des ménages en 2024 et en séries longues » : composition du patrimoine brut.

L'âge, moteur silencieux du patrimoine

Le patrimoine se construit avec le temps, et les chiffres le montrent avec une netteté saisissante : 104 400 € de patrimoine brut moyen avant 30 ans, 265 000 € entre 30 et 39 ans, 367 600 € entre 40 et 49 ans, et un sommet à 464 800 € entre 50 et 59 ans. Deux mécaniques sont à l'œuvre : l'accumulation des revenus, démultipliée par les intérêts composés, et le remboursement progressif des crédits : l'endettement représente 39 % du patrimoine brut des trentenaires, contre 4 % après 60 ans. Après 60 ans, le patrimoine reflue doucement : consommation du capital, donations anticipées, transmission. La leçon est limpide : le temps est le premier actif d'un patrimoine. Chaque année d'avance compte double.

Âge de la personne de référence	Patrimoine brut moyen
Moins de 30 ans	104 400 €
30 à 39 ans	265 000 €
40 à 49 ans	367 600 €
50 à 59 ans	464 800 €
60 à 69 ans	462 500 €
70 ans et plus	420 300 €

(Source : INSEE, données début 2024.)

Les professions qui concentrent le patrimoine

C'est peut-être la surprise la plus contre-intuitive de l'enquête : ce ne sont pas les cadres qui détiennent les plus hauts patrimoines. Le podium appartient aux **professions libérales** (1 176 800 € de patrimoine brut moyen) et aux **agriculteurs** (1 174 800 €, portés par la valeur de leurs terres et outils, qui composent 59 % de leur patrimoine), suivis des **artisans, commerçants et chefs d'entreprise** (1 020 600 €). Les cadres suivent à 603 700 €. Et les retraités de ces professions conservent des patrimoines élevés : 818 600 € en moyenne pour un ancien cadre ou profession libérale, 586 200 € pour un ancien indépendant. Le patrimoine professionnel (l'entreprise, les parts, l'outil de travail) est le grand différenciateur : il exige aussi le conseil le plus technique, de la détention à la transmission.

Catégorie socioprofessionnelle	Patrimoine brut moyen
Professions libérales	1 176 800 €
Agriculteurs	1 174 800 €
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 020 600 €

Catégorie socioprofessionnelle	Patrimoine brut moyen
Retraités (anciens cadres et professions libérales)	818 600 €
Cadres	603 700 €
Retraités (anciens indépendants)	586 200 €
Employés	158 600 €
Ouvriers	137 900 €

(Source : INSEE, données début 2024.)

Ce que ces chiffres changent pour votre stratégie

Trois enseignements pratiques. **Un** : situez-vous sur la bonne échelle (la médiane, pas la moyenne), et souvenez-vous que ces seuils sont des photographies, pas des plafonds : un patrimoine se construit, décile après décile. **Deux** : la structure compte autant que le montant : un patrimoine à 61 % immobilier interroge la diversification et la liquidité ; la vie étant incertaine et mouvante, un patrimoine doit rester en partie liquide. **Trois** : le temps fait l'essentiel du travail, à condition de commencer ; et les professions au patrimoine le plus complexe (indépendants, professions libérales, chefs d'entreprise, agriculteurs) sont aussi celles pour qui un conseil indépendant change le plus la donne.

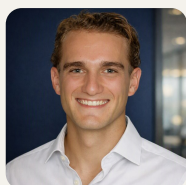
Et pour donner un horizon à ces chiffres : [projetez votre patrimoine actuel sur 10, 20 ou 40 ans avec notre calculateur d'intérêts composés](#) : vous verrez ce que le temps, bien employé et bien conseillé, peut en faire.

Envie de savoir où vous en êtes, et surtout où vous pouvez aller ?

Scannez le QR code, ou rendez-vous sur capitom.fr — visioconférence Google Meet, gratuit et sans engagement.



FLASHEZ POUR RÉSERVER



Thomas Giraud — fondateur de Capitom · Conseiller en Gestion de Patrimoine (statut CIF, contrôlé par l'AMF)

Capitom est un cabinet de conseil patrimonial 100 % indépendant, basé à Lyon : rémunéré uniquement en honoraires, il ne vend aucun produit et ne perçoit aucune rétrocommission. Pédagogie chaque semaine sur YouTube « Investir avec Thomas » · capitom.fr

Sources : INSEE, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2023-2024 — Insee Focus n° 371, « Les montants de patrimoine détenus par les ménages en 2024 » ; INSEE Résultats, « Patrimoine et endettement des ménages en 2024 et en séries longues » ; INSEE, « Distribution du patrimoine des ménages ».

Cet article est publié à titre pédagogique et ne constitue pas un conseil en investissement personnalisé. Les chiffres cités proviennent des publications officielles de l'INSEE (données début 2024, en euros courants) et peuvent être révisés par l'institut. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir comporte un risque de perte en capital.